

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Vie des sociétés



LA HULOTTE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 38, rue de la Fontaine
53600 ÉVRON
Siège de liquidation :
7, avenue des Coquelicots
53200 CHÂTEAU-GONTIER-
SUR-MAYENNE
805 309 853 RCS Laval

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des décisions de l'assemblée générale en date du 29 février 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29 février 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Florian Rouger, demeurant 38, rue de la Fontaine, 53600 Evron, et Didier Rouger, demeurant 7, avenue des Coquelicots, 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne, exerceront les fonctions de liquidateurs pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 7, avenue des Coquelicots, 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Laval en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Les Liquidateurs.

ASTON C

Société par actions simplifiée
Au capital de 300 390 euros
Siège social : 20, rue des Manniers
53000 LAVAL
812 142 149 RCS Laval

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 11 avril 2024, l'associée unique a décidé :

- de remplacer à compter du 11 avril 2024 la dénomination sociale Aston C par Vnum Sélection et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- de transférer le siège social du 20, rue des Mariniers, 53000 Laval au 1432, chemin des Trois-Echelles, 49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire à compter du 11 avril 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de nommer aux fonctions de président : M. Jean-Paul Huneau, demeurant 1432, chemin des Trois-Echelles, 49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire, en remplacement de M. Christian Gomard, démissionnaire.

Pour avis
Le Président.

Assurances

Emprunter discrètement la voiture des parents peut avoir des conséquences graves

La Cour de cassation, suivant l'argument d'un assureur, a privé de toute indemnisation un adolescent, blessé dans l'accident de la voiture familiale dont il avait pris les clés dans le sac de sa mère.

Le jeune homme avait confié les clés à un cousin avant de monter dans la voiture comme passager, mais le conducteur avait perdu le contrôle de la voiture et ils avaient été blessés. Le passager invoquait la loi de 1985 qui oblige les assureurs des véhicules mis en cause dans un accident à réparer intégralement le préjudice des passagers blessés. Il expliquait qu'il n'avait pas commis de faute inexcusable qui aurait été la cause exclusive de l'accident puisqu'il ne conduisait pas et qu'en prenant les clés, il n'avait pas créé un danger particulier manifeste. Les juges n'ont pas contesté ce point mais ils ont rappelé que si la loi impose aux assureurs de couvrir la responsabilité civile de tout conducteur, même non autorisé, elle prévoit que les auteurs, coauteurs ou complices d'un vol du véhicule ne sont pas couverts par l'assurance.

Emprunter la voiture de ses parents pour aller clandestinement faire un tour n'est pas un vol, plaiderait alors le jeune homme. Mais « le véhicule a été pris en fraude de ses propriétaires légitimes », ont dit les juges. C'est « l'appropriation de la chose d'autrui contre le gré de son propriétaire » et c'est un vol au regard du droit des assurances. Même si, en droit pénal en revanche, il n'y a pas de vol entre parents et enfants et donc pas de poursuites en correctionnelle, a conclu la Cour de cassation. (Cass. Crim, 21.3.2023, R 22-83.477).

Avis administratifs

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à l'élaboration du Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) du site patrimonial remarquable (SPR) d'Ernée

Par arrêté n° AA-2024-002 en date du 9 avril 2024, M. le Président de la CCE, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du PVAP du SPR d'Ernée qui a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale par décision de la Mission régionale de l'autorité environnementale des Pays de la Loire, d'un avis favorable de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, de l'Etat, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de La Mayenne, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre d'Agriculture.

L'enquête publique se déroulera du 3 mai 2024 à 9 h 30 au 3 juin 2024 à 17 h 30.

Le dossier d'enquête ainsi que les informations relatives à celle-ci seront consultables en mairie d'Ernée (place de l'Hôtel-de-Ville, BP 74, 53500 Ernée) et au siège de la CCE, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la CCE : <https://www.lernee.fr>

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être :

- consignées dans les registres d'enquête,
- adressées par écrit au commissaire enquêteur à la CCE ou par mail : plu@lernee.fr
- exprimées oralement au commissaire enquêteur, M. Marcel Thomas, au cours des permanences qui auront lieu au siège de la CCE, le 3 et le 21 mai 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 et le 3 juin 2024 de 14 h 30 à 17 h 30.

Son rapport et ses conclusions seront transmis à la CCE dans le mois suivant la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public aux lieux de l'enquête pendant un an.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la CCE approuvera le PVAP par délibération après avis du Préfet de Région.

L'avis d'enquête publique est affiché aux lieux de l'enquête ainsi qu'au centre-ville et aux principales entrées d'Ernée (RD 31 et RN 12).

Régime matrimonial

MODIFICATION DU RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Me Fougeret, notaire à Saint-Ouen-des-Toits, le 12 avril 2024, M. Jean Jacques Le Nair et Mme Marie-Vincente Le Nair, demeurant à Saint-Ouen-des-Toits (53410), 302, Les portes, mariés à la mairie de Brehat (22870), le 31 mars 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont ajouté une clause de pré-ciput en faveur du conjoint survivant des époux.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Fougeret, et devant être soussignées.

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact d'un marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Radar, excès de vitesse

La dénonciation du conducteur fautif doit s'appuyer sur des éléments

La simple indication du nom du conducteur, lorsqu'une entreprise le désigne en cas d'excès de vitesse relevé par un radar automatique, ne suffit pas à faire condamner ce conducteur désigné.

La Cour de cassation exige en effet que cette dénonciation, faite par le titulaire de la carte grise du véhicule pour ne pas payer l'amende, soit corroborée par des éléments probants (par exemple, le registre d'utilisation des véhicules).

Faute de quoi, cette obligation de dénonciation du conducteur, auteur de l'infraction, n'est pas remplie, ajoute-t-elle. (Cass. Crim, 6.6.2023, A 22-87.212).

Famille

Les futurs parents peuvent renoncer à l'autorité parentale

Il est possible, pour de futurs parents, de prévoir qu'ils renonceraient à l'autorité parentale sur leur enfant et la transmettront à un tiers qui le souhaite.

Il ne s'agit pas, estime la Cour de cassation, d'une convention interdite par la loi sur la procréation ou la gestation pour autrui. Il s'agit d'un mode d'organisation de l'exercice de l'autorité parentale, contrôlé par un juge, révocable et sans effet sur la filiation, expliquent les juges.

Ils ont dès lors rejeté la décision d'un procureur général qui contestait un tel projet en estimant que, établi avant la naissance, il s'agissait d'un détournement de l'interdiction de la gestation pour autrui. Le projet n'est pas un détournement, notamment parce qu'il n'a pas été établi avant la grossesse, a conclu la Cour de cassation.

Elle a rappelé que l'autorité parentale pouvait ainsi être déléguée totalement ou partiellement lorsque les parents ne sont pas - ou ne se sentent pas - en capacité d'élever l'enfant, pour des raisons de santé par exemple.

Cette délégation peut être confiée à plusieurs personnes ou à un service social d'aide à l'enfance, pourvu que les circonstances l'exigent et soient conformes à l'intérêt de l'enfant.

Il faut cependant, pour être « digne de confiance », que la ou les personnes choisies ne soient pas des inconnus pour la famille ou des gens rencontrés dans le seul objectif de prendre l'enfant en charge en vue de l'adopter ultérieurement.

(Cass. Civ 1, 21.9.2022, C 21-50.042).



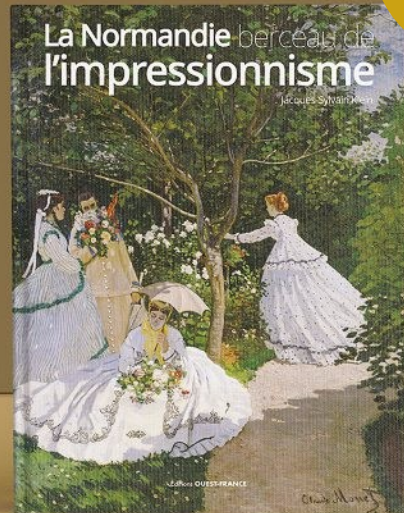
Réservé à nos abonnés



Une révolution artistique à redécouvrir !

Plongez au cœur de l'impressionnisme, ce mouvement artistique né en Normandie. Découvrez l'épopée fascinante des précurseurs tels que Boudin, Renoir, Monet, ou Courbet... à travers la presse de l'époque, leur correspondance et journaux intimes. Explorez les chefs-d'œuvre et les trajectoires uniques de ces peintres dans un livre d'exception de 223 pages.

39€



Scannez le QR code et commandez abo.ouest-france.fr/LNI

Date limite de commande le 21/04/2024



Renvoyez le coupon ci-dessous sans affranchir à : Service clients Libre réponse 25295 35099 Rennes cedex 9



02 99 32 66 66 (prix d'un appel local) CODE : S2400LNI du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Gagnez du temps : abo.ouest-france.fr/LNI

APOF

Bulletin de commande : La Normandie berceau de l'impressionnisme Je commande le livre au prix de 39 €

C2400LNI/1

Nombre d'exemplaires : x 39 € = €

Je remplis mes coordonnées

Nom*
Prénom*
Numéro abonné pour vous retrouver plus facilement
Adresse*
Code Postal* Ville*
Tél.* de préférence mobile
Adresse email

Je choisis mon mode de paiement

- Facile : je suis abonné(e) à Ouest-France et je paie par prélèvement automatique, j'accepte qu'un prélèvement du montant de ma commande soit effectué sur mon compte bancaire
- Je paie par chèque et joins un chèque du montant de ma commande à l'ordre de Ouest-France

Signature

Je poste SANS AFFRANCHIR ce bulletin complété et accompagné de mon chèque le cas échéant.

Offre réservée aux abonnés Ouest-France résidant dans les régions Bretagne, Pays de Loire et dans les départements Calvados, Manche, Orne et Deux-Sèvres. Le livre La Normandie berceau de l'impressionnisme sera livré à l'adresse de l'abonné uniquement. Offre valable jusqu'au 21/04/2024 pour une distribution sous environ 10 jours ouvrés à réception du bon de commande. L'abonné dispose d'un délai de 2 mois pour contacter le service Clients si non réception de son livre. Le renvoi du livre se fera exclusivement à l'adresse de l'abonné et à son attention, dans les 15 jours qui suivent l'enregistrement de la réclamation. Si au moment de sa réception, le livre s'avérait non conforme, l'abonné disposera d'un délai de 10 jours ouvrés pour contacter le service clients qui lui enverra un bon de retour lui permettant de procéder à un échange. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Les données personnelles recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique à des fins de prospection commerciale et de gestion des relations commerciales avec les abonnés. Elles sont conservées 3 ans. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ces données. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement en vous adressant par courrier à : Service Clients - TSA 80001 35071 Rennes Cedex. Pour toute question relative à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter par écrit pdp@ipa.ouest-france.fr notre Délégué à la Protection des Données: Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 - Société Ouest-France - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300000 € - 377714654 RCS Rennes.



Société « Ouest-France », S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.

Siège social : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Tél. 02 99 32 60 00. www.ouest-france.fr facebook.com/ouestfrance [Twitter : @OuestFrance](https://twitter.com/OuestFrance)

Rédaction de Paris : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 8000.

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées. Cofondateur : M. François Desgrées du Loû. Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication : M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef : M. Philippe Boissonnat, Mme Laetitia Greffé, M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire : MM. François-Xavier Lefranc, Président, Fabrice Bazard, Directeur Général, Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Abonnez-vous au Pack famille (journal + contenus numériques) 35€/mois au lieu de 45,50€

abo.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé)

Membres du Conseil de Surveillance : MM. David Guiraud, Président, Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau, Elsa Da Costa Grangier, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, MM. Philippe Besnard, Denis Boissard, Thierry Maillard. SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Président ; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quéméner, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffret.

Déjà abonné ?

Gérez votre abonnement en appelant un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h (en privilégiant le créneau 12h-15h)

Publicité extralocale : 366 SAS Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale : Additi média, tél. 02 19 29 04 27. Site internet : additimedia.fr Commission paritaire n° 0625 C 86666 N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42%. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Tirage du mardi 16 avril 2024 : 476 360



Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Tarifs fixés par l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021.

Le présent arrêté maintient le tarif à 0,183€ HT par caractère pour les départements de l'annexe I et actualise la tarification forfaitaire pour l'année 2024.

Les annonces judiciaires et légales sont obligatoirement mises en ligne dans une base numérique centrale : www.actulegales.fr



JEUDI 16 MAI IMPORTANTE VENTE DE VIN



Grands crus en caisse bois, grands millésimes.

**Pour expertiser
et inclure des lots dans la vente,
contactez l'Etude**

Photos et liste de vente disponibles prochainement sur www.interenchères.com/53001.

Contact : 02 43 68 29 03 ou contact@lavalenchères.fr

LAVAL ENCHÈRES SARL
François NUGUES - Fabien DROUELLE
Commissaires-Preseurs qualifiés
Commissaires de Justice

JEUDI 25 AVRIL À 14H

A l'Hôtel des Ventes et en LIVE sur



Suite de 6 chaises en chêne par JACQUES PHILIPPE, rare travail du mouvement SEIZ BREUR



Manolo RUIZ PIPO (1929-1999), HST « Melissa - fleurs - poupée »

VENTE DESIGN, ART DECO

Nombreux tableaux, sculptures, miroirs, mobilier et verrerie : Galle, Lalique, Daum, Keramis...

Frais en sus 22%TTC

Exposition le 24 avril de 10h à 12h et de 14h à 18h et le 25 avril de 9h à 12h

Photos et détails sur www.interenchères.com/53001

47 rue du Bourny - 53000 LAVAL
02.43.68.29.03 - Email : contact@lavalenchères.fr

SELARL BFC AVOCATS
Avocats au Barreau de Laval
10 Roquet de Patience - BP 50532
53005 LAVAL Cedex
Tél: 02.43.49.05.01 Fax: 02.43.49.05.02

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN BIEN IMMOBILIER

le lundi 3 juin 2024 à 9 h 15

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LAVAL, sis Palais de Justice, 13 Place Saint TUGAL - 53 000 LAVAL
Commune de IZÉ (53160) - Lieudit Courcorbin
1°) Une maison d'habitation de plain-pied construite en parpaings et couverte en ardoises naturelles renfermant :
- Entrée, séjour/salon, cuisine aménagée et équipée, dégagement, wc, salle d'eau, trois chambres,
- Combles au-dessus accessibles par un escalier escamotable,
- En appentis : cave couvert en plaques ondulées fibro.
2°) Dépendance en pierres et couvert en ardoises fibre ciment à usage de débarras, grenier au-dessus.
3°) Dépendance en pierres et couvertes en ardoises naturelles anciennement à usage de poulailler.
4°) Ancienne maison d'habitation à rénover construite en pierres et couverte en ardoises naturelles comprenant :
- Pièce d'eau, salle à manger, deux chambres,
- Grenier au-dessus,
- Cave en dessous.
5°) Derrière l'ancienne maison : hangar sur poteaux bois et couvert en ardoises
6°) Garage construit en préfabriqué et couvert en plaques ondulées fibro. Cour, jardin et terrain.
Le tout d'un seul tenant figurant au cadastre rénové de la commune de Izé (53160) pour une contenance totale de 15 ares 50 centiares, cadastré sur ladite commune section D n° 280, 282, 1220 et 1221.

Mise à prix de : 65 000,00 €
SOIXANTÉ CINQ MILLE EUROS

Les enchères seront reçues uniquement par ministère d'avocat inscrit au Barreau de LAVAL.
Visites prévues par la SCP DECHAINTRE MONTEBAULT, Commissaires de Justice Associés à LAVAL (Tél: 02.43.53.13.71) LE MERCREDI 15 MAI 2024 DE 16 HEURES A 18 HEURES, sur place et sans rendez-vous.
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution, sis au Palais de Justice de LAVAL - 13 place Saint Tugal. Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Nicolas FOUASSIER, SELARL BFC AVOCATS, Avocat au Barreau de LAVAL.
Maître Nicolas FOUASSIER, Avocat

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ERNEE (CCE) 69 rue de la Quermains - 53500 ERNEE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A L'ÉLABORATION DU PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (PVAP) DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) D'ERNEE

1^{er} avis

Par arrêté n°AA-2024-002 en date du 09 avril 2024, M. le Président de la CCE, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du PVAP du SPR d'Ernée qui a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale par décision de la Mission régionale de l'autorité environnementale des Pays de la Loire, d'un avis favorable de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture, de l'État, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de La Mayenne, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre d'Agriculture.
L'enquête publique se déroulera du 03 mai 2024 à 9h30 au 03 juin 2024 à 17h30.
Le dossier d'enquête ainsi que les informations relatives à celle-ci seront consultables en mairie d'Ernée (Place de l'Hôtel de Ville, BP 74, 53500 ERNEE) et au siège de la CCE, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la CCE : <https://www.lerneee.fr>
Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être :
- consignées dans les registres d'enquête
- adressées par écrit au commissaire enquêteur à la CCE ou par mail : plui@lernee.fr
- exprimées oralement au commissaire enquêteur, M. Marcel THOMAS, au cours des permanences qui auront lieu au siège de la CCE, le 03 et le 21 mai 2024 de 9h30 à 12h30 et le 03 juin 2024 de 14h30 à 17h30.
Son rapport et ses conclusions seront transmis à la CCE dans le mois suivant la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public aux lieux de l'enquête pendant un an.
A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la CCE approuvera le PVAP par délibération après avis du Préfet de Région.
L'avis d'enquête publique est affiché aux lieux de l'enquête ainsi qu'au centre-ville et aux principales entrées d'Ernée (RD 31 et RN 12).

S.C.P. OUEST OFFICES

Commissaires de Justice Associés
119 Rue de l'Epine - 53003 LAVAL
9 Bis Bd du Général Leclerc - 53102 MAYENNE
2&4 rue Mignot - 53205 CHATEAU-GONTIER/MAYENNE
contact@ouestoffices.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la requête de Selarl SLEMJ & ASSOCIES, mandataire judiciaire Suite à la liquidation de SARL ELECTRICITE AUTOMOBILE GORRON-NAISE « EAG »
A Zone Artisanale Route d'Ambrières à GORRON (53)

Le Vendredi 26 avril 2024 à 09h30 (visite de 09h00 à 09h30)

Me STEYAERT vendra

MATERIEL DE GARAGE, pièces et accessoires automobiles et divers
- Mobiliers de bureau, étagères, établis, comptoir, matériels électroportatifs, transpalettes,
- documentations techniques, caisse de camion (7mx2m), poste à souder, enrôleurs électrique et air...
- Pont deux colonnes, dessertes d'atelier, démonte pneu, équilibruse, compresseur,
- chandelles, aspirateur d'huile, cric, banc de contrôle, vérin de fosse, régloscope, pompe nettoyage circuit, chèvre d'atelier, presse 15T, plusieurs valises et appareils de contrôle et outillages...
- Divers stocks : produits d'entretien, essuie-glaces, filtres, pièces techniques et
- boulonnerie, courroies, pneus...
- Véhicules à l'état d'épave ou pour pièces, ferrailles
Listes et photos sur : <http://www.ouestoffices.fr>
 Paiement au comptant -Frais 14,28 % TTC et TVA 20% en sus, enlèvement immédiat
Espèces jusqu'à 1000 €, CB, chèques de banque ou chèque simple avec deux pièces d'identité

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET D'AVENANT AU CONTRAT DE PLAN ÉTAT RÉGION PAYS DE LA LOIRE 2021-2027 RELATIF AU VOLET « INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET MOBILITÉS »

Le préfet de la région des Pays de la Loire et la présidente du Conseil régional organisent une consultation du public dans le cadre de l'évaluation environnementale de l'avenant au Contrat de plan État - Région Pays de la Loire 2021-2027 relatif au volet « Infrastructures de transport et mobilités ». Cette consultation se tiendra du 30 avril 2024 au 30 mai 2024.

Tout personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier mis à disposition :

- en version papier consultable dans les préfectures et sous-préfectures des cinq départements de la région ou
- en version électronique consultable sur les sites Internet de :
• l'État en région : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire>
• la Région des Pays de la Loire : <https://www.paysdelaloire.fr/>
Les observations pourront être formulées jusqu'au 30 mai 2024 inclus :
- en adressant un message électronique à cper-pdl@pays-de-la-loire.gouv.fr

- en complétant le registre ouvert à cet effet, sur demande préALable, du lundi AU vendredi, selon les horaires d'accueil du public des préfectures et des sous-préfectures :

- à NANTES, préfecture de LA Loire-AtlAntique, 6, quai Ceineray, et dans les sous-préfectures de CHATEAUBRIANT-ANCENIS et SAINT-NAZAIRE,
- à ANGERS, préfecture du Maine-et-Loire, place Michel Debré, et dans les sous-préfectures de SEGRÉ, SAUMUR et CHOLET,
- à LAVAL, préfecture de la MAYENNE, 46, rue Mazagran, et dans les sous-préfectures de Château-GONTIER et Mayenne,
- au MANS, préfecture de la Sarthe, place Aristide-Briand, et dans les sous-préfectures de MAMERS et LA FLECHE,
- à LA ROCHE-SUR-YON, préfecture de la Vendée, 29, rue Delille, et dans les sous-préfectures de FONTENAY-LE-COMTE et des SABLES-D'OLONNE



AVIS DE CONSTITUTION

SYETTE DE VILLETTE SAMUEL

SARL de 1600 €
21 avenue de la division Leclerc
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE du 22 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SYETTE DE VILLETTE SAMUEL
Sigle : SVS
Siège social : 21 avenue de la division Leclerc, 53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE
Objet social : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières ou tous autres titres dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, française ou étrangères, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ; la gestion de tous fonds ou produits de capitalisation ; Le recours éventuel à l'emprunt pour faciliter les opérations ci-dessus, l'octroi de toutes garanties ; Toutes prestations de services et de conseil en matière administrative, financière, comptable, commerciale, marketing, publicité, informatique, organisation ou de gestion au profit des filiales de la société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation directe ou indirecte ou toutes autres entités ; toutes activités fonctionnelles pouvant être requises pour la gestion et l'assistance technique et commerciale de ces entités ; Acquisition, administration et gestion par bail, location de tous biens immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit dont la société pourrait devenir propriétaire. Toute activité connexe, accessoire et complémentaire à ces activités. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 600 euros
Gérance : Monsieur Samuel SYETTE DE VILLETTE, demeurant 21 avenue de la division Leclerc 53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL.

Pour avis La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 11 avril 2024 à LAVAL (53), il a été institué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination sociale : **MARTIMO**
- Capital : 1 000 euros divisé en 100 parts de 10 € représentatives uniquement d'apports en numéraire
- Siège Social : 11 rue du Pré Boudier 53000 LAVAL
- Objet : l'acquisition, la gestion directe ou indirecte et la cession d'un

patrimoine mobilier et immobilier ; l'acquisition de parts ou de titres de sociétés commerciales ; l'acquisition de parts sociales de sociétés civiles et de sociétés civiles immobilières

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

- Gérants: Monsieur Martin PRAMPART demeurant 11 rue du Pré Boudier 53000 LAVAL ; Monsieur Jean-Christophe PRAMPART, demeurant 11 rue du Pré Boudier 53000 LAVAL
- RCS : Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL

Pour avis La gérance

WALTER

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 68 400,00 €
Siège social :
30 Le Bois Renier
53160 SAINT THOMAS DE COURCERIER
341 195 089 RCS LAVAL

L'associé unique, aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2023, a :

- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 décembre 2023 suivi de sa mise en liquidation.
- désigné en qualité de liquidateur : Monsieur Stéphane WALTER, demeurant à SAINT THOMAS DE COURCERIER (53160) 30 Le Bois Renier, à qui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
- fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés :

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à SAINT THOMAS DE COURCERIER (53160) 30 Le Bois Renier.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTERRE.

Pour avis, le représentant légal.



40 rue du Bignon
35510 CESSON-SEVIGNE

Aux termes d'un ASSP en date du 8 avril 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination sociale : **LES GOURMANDISES D'ELISE ET NICOLAS**
Capital : 1.000 €
Siège social : 25-27 rue du Maine - 53410 SAINT-OUEN-DES-TOITS
Objet : L'exploitation de toute entreprise et fonds artisanal d'activité de boulangerie, pâtisserie, épicerie ;
Durée : 99 ans.
Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque associé dispose d'un nombre de voix équivalent au nombre d'actions qu'il détient.
Cessions d'actions : Les Transmissions d'Actions entre associés sont libres
Agrément : Les cessions d'actions à l'exception de celles entrées associées sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Président : Monsieur Nicolas LACHIVERT demeurant 7 rue du Maine - 53410 SAINT-OUEN-DES-TOITS, a été nommé Président pour une durée indéterminée. La société sera immatriculée au R.C.S. de LAVAL

Pour avis et mention
Le Président.



MODIFICATIONS STATUTAIRES

GAEC DE LA CLAIÉ DES CHAMPS
Au capital de 200 000 €
Siège social : LA COULEE DE LA CLAIÉ 35560 MARCILLÉ-RAOUL
RCS RENNES 812 344 877

Suivant délibérations extraordinaires en date du 31/12/2023, l'assemblée des associés a autorisé le retrait et démission de Monsieur Florent GARNIER en qualité d'associé exploitant, a décidé la transformation du GAEC en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, a procédé à une réduction de capital et à une modification de dénomination. Ces décisions motivent les publications suivantes :

Forme : Exploitation Agricole A Responsabilité Limitée Société régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, à l'exclusion de l'Article 1844-5, les articles L. 324-1 à L. 324-11 du code rural
Dénomination : LA CLAIRIERE
Objet : Exercice d'une activité agricole
Durée : 99 ans.
Capital : 100 000 €
Apport en numéraire : 100 000 €
Gérance : Monsieur Sébastien THOMAZON
Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES

Pour avis, Le Gérant

TRANSFERT DE SIÈGE

EOLIADEN
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Place Saint Martin, 53210 LOUVIGNE
839 194 271 RCS LAVAL

Aux termes d'une délibération en date du 10 avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée EOLIADEN a décidé de transférer le siège social du 1 Place Saint Martin, 53210 LOUVIGNE au 4 Impasse des Galets 29550 PLOMO-DIERN à compter du 10 avril 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
le Président

AVIS DE MODIFICATION

EARL DE LA COUTARDIERE
Société Civile Particulière au capital social de 189 000 €
Siège Social : La Coutardière 53170 LE BURET
RCS de LAVAL, n° 428 077 952

Aux termes d'une délibération d'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 02/04/2024 il a été décidé de nommer comme

co-gérante Mme GUEROT Séverine, demeurant à La Coutardière 53170 LE BURET, à compter du 01/01/2024.

Une inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du Tribunal de commerce de Laval.

Pour avis, la gérance



TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **LANDAIS JEAN-MARC - CREAVERT.**
Forme : SARL.
Capital social : 8 000 euros.
Siège social : Zone Artisanale de Parigné - 53140 LA BRULATTE.
432 375 962 RCS LAVAL.

Par décision du 01/03/2024, l'associée unique a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social à Neuville - 53320 BEAULIEU SUR OUDON. L'article 4 est modifié en conséquence. Mention sera portée au RCS de LAVAL.

AVIS DE MODIFICATION

GROUPEMENT AGRICOLE d'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU MEZANGE
Société Civile Particulière au capital social de 28 000 €
Siège Social : La Courtilerie 53470 LA BAZOUGE DES ALLEUX
RCS de LAVAL n° 532092251

Aux termes d'une délibération d'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 15 avril 2024, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient GAEC MEZANGE à compter du 15 avril 2024.

Une inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du Tribunal de commerce de Laval.

Pour avis, la gérance

KOI SUCCESS
Société par actions simplifiée au capital de 3 603 170 euros
Siège social : Boulevard de la Communication 53950 LOUVERNE
447 955 675 RCS LAVAL

Aux termes d'une décision en date du 25 mars, il a été pris acte de la nomination de Directrice Générale de Madame Clémence MACE, demeurant La Françoisière 53200 LA ROCHE NEUVILLE à compter du 1^{er} avril 2024.

Pour avis,
Le Président

EURL COEVRONS CONDUITE
Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 Place du Pilon 53600 EVRON
Siège de liquidation : 10 Place du Pilon 53600 EVRON
RCS LAVAL 853 723 450

Aux termes d'une décision en date du 11/04/2024, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de

liquidation arrêté le 08/03/2024, déchargé Monsieur Alain PONTAIS, demeurant 2 rue de Rochereau 72240 BERNAY NEUVY EN CHAMPAGNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LAVAL, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

WALTER
Société À Responsabilité Limitée au capital de 68 400,00 €
Siège social : 30 Le Bois Renier 53160 SAINT THOMAS DE COURCERIERES
341 195 089 RCS LAVAL

- L'associée unique par une décision en date du 31 décembre 2023, après avoir entendu le rapport de Monsieur Stéphane WALTER, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et le déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de LAVAL.

Pour avis,
le Liquidateur

WALTER
Société À Responsabilité Limitée au capital de 68 400,00 €
Siège social : 30 Le Bois Renier 53160 SAINT THOMAS DE COURCERIERES
341 195 089 RCS LAVAL

L'associé unique, aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2023, a :

- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 décembre 2023 suivi de sa mise en liquidation.
- désigné en qualité de liquidateur : Monsieur Stéphane WALTER, demeurant à SAINT THOMAS DE COURCERIERES (53160) 30 Le Bois Renier, à qui a été confié les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
- fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés : Le siège de la liquidation est fixé au siège social à SAINT THOMAS DE COURCERIERES (53160) 30 Le Bois Renier.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTERRE.

Pour avis,
le représentant légal.

AVIS DE LIQUIDATION

SCI ANGERS TIREB
Société Civile Immobilière au capital de 153 000 €
Siège social : 34 rue du Cardinal Suhard 53000 LAVAL
RCS LAVAL N°390 814 739

Par décision de l'AGE du 06 avril 2024, il a été décidé :

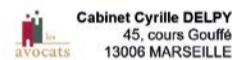
- d'approuver les comptes définitifs de la liquidation et donner quitus au liquidateur Joël MESLAY
- et prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 6 avril 2024

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jacky DUVAL, Notaire Associé de la SAS dénommée «DCBM NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à LAVAL, 35, Rue des Fossés, CPCEN 53007, le 9 avril 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial entre Monsieur Alain Albert THOUMIN, Retraité, né à Sainte-Suzanne (53270) le 26 août 1946, et Madame Joëlle Marguerite RENARD, retraitée, née à CHATRES-LA-FORET (53600) le 23 janvier 1953, demeurant ensemble à AHUILLE (53940) 26 rue de la Provence. Mariés à la mairie de CHATRES-LA-FORET (53600) le 23 octobre 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime n'a pas fait l'objet de modification.

Information concernant la modification du régime matrimonial : Adoption du régime de la communauté universelle. En cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux, il est prévu au contrat une clause d'attribution intégrale en pleine propriété de tous les biens meubles et immeubles qui composent la communauté au profit du survivant des époux.

Information concernant l'opposition : Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Jacky DUVAL, notaire à LAVAL, 35 rue des Fossés. Pour avis et mention, Maître Jacky DUVAL, Notaire.



CESSION DE FONDS DE COMMERCE ET ARTISANAL

Suivant acte sous seing privé en date du 29 mars 2024, enregistré au service de l'enregistrement du Centre des Finances Publiques de LAVAL le 5 Avril 2024, Dossier 2024 0009008 référence 5304P01 2024 A 00490 aux droits perçus de 4.350 euros, la Société **AB AUTO**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 30.000 €, dont le siège social est à MAYENNE (53100) 56 rue de la Peyennière, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 812 857 647 R.C.S. LAVAL, a cédé à la société **AF AUTO**, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis à MAYENNE (53100) 56 rue de la Peyennière, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 985 133 420 R.C.S. LAVAL, la branche d'activité de « garage, carrosserie, peinture, entretien et réparation automobiles » de son fonds de commerce et entreprise artisanale de « garage, carrosserie, peinture, entretien et réparation automobiles et agricoles, ventes de véhicules neufs et d'occasion, location de tous véhicules à moteur » sis et exploité à MAYENNE (53100) - 56 rue de la Peyennière, moyennant le prix de 168.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 29 mars 2024.

Les oppositions seront reçues, dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi au cabinet de la SOCIÉTÉ JURIDIQUE DU MAINE, représentée par Maître Olivier BOISSEAU-CHARTRAIN Avocat au Barreau de Laval, domiciliée Boulevard des Grands Bouesays - 53960 BONCHAMP



JUGEMENT TJ DE LAVAL DU 08/04/2024

Prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de Didier RAMBOARISON, traducteur interprète, né le 22/01/1965 à Tananarive (MADAGASCAR) - 30 rue Maurice Courcelle 53240 SAINT JEAN SUR MAYENNE, Date de cessation des paiements : 31/01/2024

Juge commissaire : Mehdi KEBIR
Mandatitaire judiciaire : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS 7 rue de Para-

dis 53000 LAVAL
N° dossier : 24/122

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Jugement du Tribunal de Commerce de NANTES en date du 03/04/2024 a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro 2023-593 à l'encontre de la société **CSM DIFFUSION** 2 Place Charles de Gaulle 44330 Vallet Rcs 809 792 575, désigne liquidateur Maître BLANC DE LA SELARL BLANC MJ-O 8 RUE D'AUVOURS BP 72209 44022 NANTES CEDEX 1,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

12 allée de la Chartrie - CS 0415 - 53004 LAVAL Cedex
Greffe : extrait Kbis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél : 02.43.59.70.80

Adresses des Administrateurs et Mandataires Judiciaires :

. **SELARL AJIRE** prise en la personne de Me Erwan MERLY - "Le Magister", 6 Cours Raphaël Binet - CS 76531 - 35065 RENNES CEDEX

. **AJASSOCIÉS** prise en la personne de Me Maxime LEBRETON - 30 rue du Mans - 53000 LAVAL

. **SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS** prise en la personne de Me Benjamin BRILLAUD - 20 chemin de la Malle - 53000 LAVAL

. **SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS** représentée par Me Guillaume LEMERCIER - 7 rue de Paradis - 53000 LAVAL

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC, au liquidateur / mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par courrier ou sur le site www.crediteurs-services.com

JUGEMENT RENDU A L'AUDIENCE DU 14/02/2024

CLOTURE

Clôture pour insuffisance d'actif de GIRET - BOURGEOIS anciennement la Davière 53400 Saint-Quentin-les-Anges

JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 10/04/2024

PROCÉDURES NOUVELLES

Ouverture de redressement judiciaire de LEXISTEMS SAS - RCS 819 466 426 - Programmation informatique - 6 rue Léonard de Vinci 53001 Laval Cedex - Date de cessation des paiements : 07/09/2023 - Mandataire judiciaire : SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS

VPC PRO SARL - RCS 904 758 950 - Plomberie chauffage - 210 rue de la Gaucherie 53000 Laval - Date de cessation des paiements : 02/10/2023 - Mandataire judiciaire : SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS

Ouverture de liquidation judiciaire simplifiée de ONTARIO SAS - RCS 900 767 419 - Holding - 12 rue Henri Rousseau 53320 Loiron-Ruillé - Date de cessation des paiements : 29/02/2024 - Liquidateur : SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS

ECODES EXE SAS - RCS 388 753 170 - Ingénierie, études techniques - le Bignon Bierné 53290 Bierné-les-villages - Date de cessation des paiements : 03/04/2024 - Liquidateur : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS

Rénov May Home SARL - RCS 922 505 847 - Courtage en travaux - 2 la Goupillière 53120 Colombiers-du-Plessis - Date de cessation des paiements : 01/04/2024 - Liquidateur : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS

Ouverture de liquidation judiciaire simplifiée sur les patrimoines professionnel et personnel réunis (Art. L. 526-22 du code de commerce) sur résolution du plan de redressement.

M ARABI SAMIR - SIREN 503081903 - Travaux d'étanchéité - 20 rue Emile Salmson 53000 Laval - Date de cessation des paiements : 17/03/2023 - Liquidateur : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS

Clôture pour insuffisance d'actif de

M. CARLIN Patrick anciennement 2 rue Ambroise Paré 53000 Laval

SARL SFMN anciennement 2 rue de la Croix des Landes 53940 Saint-Berthevin

HBP SAS anciennement route de Fougères Zone Industrielle 53120 Gorron

LACOURT SARLU anciennement 6 boulevard Lucien de Montigny 53100 Mayenne

EURL SANDRA DEVELOPMENT anciennement Zone Artisanale de la Carie 53210 Argentré

M.G.C. PRODUCTION SAS anciennement Z.I. route de Fougères 53120 Gorron

M. PIANEZZA Sébastien anciennement 41 rue Saint-Denis-de-Gastines 53500 Ernée

M. MALLE Ludovic anciennement 10 rue de l'Isle 53300 Saint-Fraimbault-de-Prères

LE PATERNAIS SARL anciennement 1 place Flandres Dunckerque 53540 Saint-Poix

IMPRIMERIE MADIOT SARL anciennement 83 boulevard Louis-Armand 53940 Saint Berthevin

ALTERNATIVE BIKE SAS anciennement 6 impasse de la Senelle 53000 Laval

S.A. FARAL anciennement 60 boulevard Léon Bollée 53000 Laval

JUGEMENT RENDU A L'AUDIENCE DU 12/04/2024

PROCEDURE NOUVELLE

Ouverture de redressement judiciaire de Recyclage Démolition Assainissement Travaux Publics SAS - RCS 844 611 780 - Récupération de déchets triés - route de Mézangers 53600 Sainte-Gemmes-le-Robert - Date de cessation des paiements : 14/02/2024 - Mandataire judiciaire : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS

Suivant acte sous seing privé en date à LAVAL du 29 mars 2024, enregistré au Service des Impôts de Laval le 8 avril 2024, dossier 2024 00009137 réf. 5304P01 2024 A 00469, Monsieur Jacky DELAFOSSE, entrepreneur individuel immatriculé sous le numéro Siren 347945016, domicilié 10 Chemin de la Malle 53000 LAVAL, A CEDE à la société **LA SELLERIE MAYENNAISE**, société à responsabilité limitée au capital de 133 euros, dont le siège social est 171 Rue de l'Eglise 53100 Moulay, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 922 632 328 RCS LAVAL, représentée par Monsieur Arnaud CLEMENT, un fonds artisanal de SELLERIE AUTOS, SELLERIE CAMIONS, BACHES, TOILES DE TENTES, sis et exploité 10 Chemin de la Malle 53000 LAVAL, moyennant le prix de 55 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31 mars 2024. L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Laval. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Maître Elsa MAURICE, commissaire de justice, Etude Ouest Offices, sis 2 Rue Mignot, 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne.

Pour avis

NOUVEAU

Vos annonces légales au meilleur prix



Interface moderne et ergonomique



Interlocuteur unique



Historique clair des AJL publiées



Attestation immédiate



Gestion simple des justificatifs



Publication dans toute la France

Créez votre compte, dès maintenant en deux clics !

annonces-legales.lecourrierdelamayenne.fr

Contact: ajl@editouest.fr ou 08 05 29 36 36

